



Conseil d'administration

347^e session, Genève, 13-23 mars 2023

Section du programme, du budget et de l'administration

PFA

Segment du programme, du budget et de l'administration

Date: 22 mars 2023

Original: anglais

Première question à l'ordre du jour

Propositions de programme et de budget pour 2024-25 présentées par le Directeur général

Ajustements proposés par le Directeur général

1. À la suite des ajustements annoncés dans la [Réponse du Directeur général au débat sur les Propositions de programme et de budget pour 2024-25](#), le Bureau a étudié les mesures supplémentaires pouvant être prises concernant les augmentations de coûts prévues.
2. Le Bureau a identifié un solde non utilisé du Compte de programmes spéciaux provenant des excédents de recettes pour les périodes biennales 2006-07 et 2008-09. Ce solde s'élevait à environ 4,8 millions de francs suisses au 31 décembre 2022.
3. Les ressources du Compte de programmes spéciaux peuvent être utilisées pour financer des activités hautement prioritaires d'une durée limitée pour lesquelles aucun crédit n'est prévu dans le budget adopté par la Conférence et qui n'entraîneront aucune demande de financement supplémentaire ultérieure¹.
4. Le Bureau propose par conséquent d'utiliser le solde du Compte de programmes spéciaux pour compenser partiellement le coût exceptionnel de 7 millions de dollars des États-Unis d'Amérique (dollars É.-U.) correspondant au financement des deux sessions de la Conférence internationale du Travail en 2024 et 2025².
5. Sous réserve que la proposition formulée au paragraphe 4 ci-dessus reçoive l'autorisation préalable du Conseil d'administration, une version révisée du tableau 1 (budget stratégique,

¹ Règlement financier, article 11 9).

² GB.347/PFA/1, paragr. 53.

par ligne de crédit) figure dans l'annexe au présent document. Elle montre le budget à un niveau de croissance réelle nulle (en dollars É.-U. constants de 2022-23). Avec la réduction des augmentations de coûts, une diminution globale d'environ 9 millions de dollars É.-U. du budget proposé est reflétée dans la dernière colonne (montants recalculés en dollars É.-U.).

6. On trouvera ci-après le projet de décision figurant au paragraphe 261 du document GB.347/PFA/1, dont le libellé a été révisé compte tenu des ajustements proposés.

► **Projet de décision**

7. **Le Conseil d'administration décide:**

- a) **d'approuver l'utilisation du solde du Compte de programmes spéciaux, d'un montant de 4,8 millions de francs suisses (soit 5,3 millions de dollars É.-U. au taux budgétaire de 0,9 franc suisse pour 1 dollar É.-U. fixé pour 2022-23), pour compenser partiellement le coût exceptionnel de 7 millions de dollars É.-U. correspondant au financement des deux sessions de la Conférence internationale du Travail en 2024 et 2025;**
- b) **de recommander à la Conférence internationale du Travail, à sa 111^e session (juin 2023):**
 - i) **d'approuver un programme d'un montant provisoire de 885 303 443 dollars É.-U. calculé au taux budgétaire de 0,9 franc suisse pour 1 dollar É.-U. fixé pour 2022-23, la Conférence devant se prononcer sur le taux de change définitif et le niveau correspondant du budget exprimé en dollars des États-Unis, ainsi que sur le montant en francs suisses des contributions mises en recouvrement;**
 - ii) **d'adopter la résolution ci-après:**

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Aux termes du Règlement financier, approuve, pour le 79^e exercice prenant fin le 31 décembre 2025, le budget des dépenses de l'Organisation internationale du Travail, s'élevant à ... dollars des États-Unis, et le budget des recettes s'élevant à dollars des États-Unis, soit, au taux de change de ... franc suisse pour 1 dollar des États-Unis, à une somme de ... francs suisses, et décide que le budget des recettes, libellé en francs suisses, sera réparti entre les États Membres conformément au barème des contributions recommandé par la Commission des finances.

► **Annexe****Budget stratégique révisé: dépenses proposées par ligne de crédit**

	Budget stratégique 2022-23 (en dollars É.-U.) ¹	Budget stratégique 2024-25 ajusté (en dollars É.-U. constants de 2022-23)	Budget stratégique 2024-25 ajusté (recalculé en dollars É.-U.)
Partie I. Budget courant			
A. Organes directeurs ²	54 823 727	53 436 544	56 810 796
B. Résultats stratégiques	678 434 249	679 273 824	703 638 728
C. Services de management ³	66 154 750	66 662 491	69 127 629
D. Autres crédits budgétaires	46 448 882	46 488 749	48 724 117
Ajustement pour mouvements de personnel	-6 903 130	-6 903 130	-7 164 404
Total Partie I	838 958 478	838 958 478	871 136 866
Partie II. Dépenses imprévues			
Dépenses imprévues	875 000	875 000	875 000
Partie III. Fonds de roulement			
Fonds de roulement			
Total (Parties I à III)	839 833 478	839 833 478	872 011 866
Partie IV. Investissements institutionnels et éléments extraordinaires			
Investissements institutionnels et éléments extraordinaires	12 926 722	12 926 722	13 291 577
Total (Parties I à IV)	852 760 200	852 760 200	885 303 443

¹ Pour faciliter la comparaison avec les chiffres de 2024-25, le budget pour 2022-23 a été retraité de manière à tenir compte du réaligement des coûts standard différenciés par grade au siège et dans les bureaux extérieurs, suite à la réévaluation du budget au taux de change budgétaire de 0,90 franc suisse pour 1 dollar É.-U. ² Le budget stratégique proposé pour les organes directeurs comprend les ressources du Département des relations, des réunions et des documents officiels et du Département de l'administration et des services internes, qui apportent un appui direct à la fonction de gouvernance. ³ Les services de management comprennent le cabinet du Directeur général, la fonction Éthique, l'évaluation, le Comité consultatif de contrôle indépendant, l'audit interne et le contrôle, la vérification externe des comptes, le Bureau du Directeur général adjoint pour les services de gestion interne, la gestion financière, le développement des ressources humaines, la programmation et la gestion stratégiques.